

## Ouvrages de parution récente sur les sols

Camille Laverdière

Volume 34, numéro 3, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0705-7199 (imprimé)

1492-143X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Laverdière, C. (1980). Ouvrages de parution récente sur les sols. *Géographie physique et Quaternaire*, 34(3), 379–379. <https://doi.org/10.7202/1000420ar>

# Comptes rendus

## OUVRAGES DE PARUTION RÉCENTE SUR LES SOLS

Le retard presque inhérent à certaines sciences de faire le point et de diffuser le résultat de leur savoir réside souvent dans leur essence et dans l'attrait qu'elles exercent auprès du chercheur : une plante ne va-t-elle pas attirer davantage l'attention, ou toute personne curieuse de connaître, que le sol qui la porte et la nourrit ! Il y a aussi des modes qui à un moment donné s'expriment par le déblocage : tel est le cas de la pédologie qui explose depuis quelque temps, mais non au Québec où elle se trouve dans une phase de latence. Qu'elle ait déjà retenu plusieurs chercheurs, les résultats des activités de ces derniers sont là pour en témoigner ; mais il ne reste plus qu'un petit groupe d'intéressés qui s'essouffent, et le relèvement ne vient pas ou mal. Jusqu'à présent, le principal promoteur dans ce domaine était l'État qui ne bouge plus ou si peu, à moins que les pédologues eux-mêmes ne soient responsables de cette éclipse. Peut-on dire que la pédologie au Québec n'a pas de tradition et qu'elle attend toujours son Marie-Victorin ? Pourtant, plusieurs rapports pédologiques, établis par comtés, paraissent par intervalles assez réguliers et sont toujours assidûment fréquentés, et des ouvrages de pédologie, dont celui d'Auguste Scott, n'auraient-ils pas dû susciter des vocations ?

Il faut le dire : l'établissement d'une classification nationale des sols — chacun des grands pays possède sa propre classification qui devient ainsi objet de propagande et outil politique — à laquelle il faut se soumettre sinon l'anathème vous isole, ne suscite en rien l'intérêt pour la chose pédologique et la remise en question de la vision que nous en avons ; les responsables de ces classifications ne vont-ils pas jusqu'à s'imposer et exiger ainsi la profession de foi des utilisateurs ? C'est là une attitude

éteignoir qui n'a rien à voir avec la science et qui empêche toute évolution normale. Dans le cas de la classification canadienne, il y a eu dégradation à la dernière révision ; toutefois, en préface on dit que cette refonte doit être « considérée comme une étape dans l'évolution d'un système amélioré qui résultera d'une connaissance accrue des sols et d'une meilleure organisation de cette connaissance ». Faut-il dire que les principes à la base d'un système se doivent d'être fermement établis et n'ont pas à être modifiés d'une fois à l'autre ; seules s'accroissent les connaissances de l'objet à classer.

Si donc ces classifications sont nationales, pourquoi le Québec n'aurait-il pas la sienne, ou encore n'utiliserait-il pas celle de la FAO ? Ou mieux, il faudrait qu'une classification entièrement repensée ne subisse en rien l'influence étatique ou de la taxinomie des êtres animés, comme c'est le cas présentement, mais qu'elle s'établisse en toute logique en fonction des éléments du milieu puisque le sol en est la résultante ; les facteurs écologiques responsables de la formation des sols devraient être à l'origine d'une classification non plus morphologique mais d'abord génétique ; il faudrait aussi s'aider de conceptions de classifications en géologie.

Une classification génétique acquerrait une nouvelle autonomie établie sur l'aboutissement d'une longue évolution. « Replacer la pédogénèse dans le fonctionnement de l'écosystème requiert donc un changement d'attitude complet et implique que l'accent soit mis sur la dynamique, sur la pédogénèse et non plus sur la physionomie, et que le sol ne soit plus isolé, abstrait, des liens d'interdépendance qui l'intègrent dans les écosystèmes spontanés ou plus ou moins artificiels par l'Homme » (TRICART, J., « Le

sol dans l'environnement écologique », *Rev. Géomorph. dyn.*, 1978, vol. XXVII, n° 4, p. 127).

À l'étranger, on assiste depuis quelque temps à la publication d'ouvrages sur les sols ; nous avons donc cru bon de réunir ci-dessous les comptes rendus de récentes publications parues en 79 ou 80 en France, en Angleterre et aux États-Unis, ainsi que d'un rapport écologique sur la végétation et les sols en Abitibi, et de la dernière édition de la classification canadienne des sols qui remonte à 78. Le compte rendu de cette dernière est dû à notre collaboration avec Mme Odile Tremblay-Auger.

Autant le tome II de la *Pédologie* de DUCHAUFOUR et SOUCHIER, et de leurs collaborateurs, est un précis de haute portée scientifique, autant les *Soils Processes* de KNAPP s'offrent comme un bel exemple de conception pédagogique d'une matière destinée à des étudiants de niveau intermédiaire (*A-level studies* en Grande-Bretagne). Quant au traitement réservé au livre de PITTY, *Geography and Soil Properties*, il est de caractère avant tout encyclopédique et trouve son utilité parce qu'il est bien fait. Mais la véritable encyclopédie sur le sujet, c'est-à-dire la réunion de définitions des multiples termes en usage en pédologie, se trouve dans le gros et précieux ouvrage de FAIRBRIDGE et FINKL. Quant au livre de BOULAIN, *Pédologie appliquée*, il a le mérite de définir dans un certain détail le sol en vue de sa cartographie. La végétation et les sols des collines Tanginan en Abitibi de GAUDREAU est le résultat de relevés phytosociologiques couvrant quelques kilomètres carrés ; ils sont l'un des éléments essentiels du lieu pour en comprendre sa couverture végétale.

Camille LAVERDIÈRE